



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
Union Départementale des Syndicats FO
des Bouches du Rhône

MANIFESTATION
PRIVE PUBLIC- TOUS ENSEMBLE DANS L'UNITE
MARDI 5 MARS 2013
10 HEURES 30 VIEUX PORT COTE OM CAFE

Suite à l'appel commun des confédérations FO et CGT réaffirmant leur opposition résolue à l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, l'UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE des Bouches du Rhône appelle tous les salariés du PUBLIC ET DU PRIVE à se mobiliser et manifester le

MARDI 5 MARS 2013

Cet accord scélérat et honteux MEDEF-CFDT, constitue une remise en cause sans précédent du code du travail et du droit des salariés à se défendre, devant le Conseil des Prud'hommes. C'est un retour en arrière de plus d'un siècle!!!

☞ C'est pourquoi FORCE OUVRIERE EXIGE du gouvernement la NON RETRANSCRIPTION de cet accord dans la loi.

☞ La sécurité pour les salariés du public et du privé c'est le CODE DU TRAVAIL, la CONVENTION COLLECTIVE et le STATUT.

☞ La FLEXISECURITE c'est faire des salariés une main d'œuvre taillable et corvéable comme l'EXIGE les banques, la situation des salariés grecs, espagnols et portugais devrait nous faire réfléchir.

- **NON A LA RETRANSCRIPTION DE L'ANI (Accord National Interprofessionnel)**
- **NON A LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL**
- **NON AU DEMENTELEMMENT DU STATUT**

Fait à Marseille, le 22 février 2013.